



MAISON FAMILIALE RURALE  
DE MOISSAC  
Etablissement Privé de Formation  
Route de la Mégère  
82200 MOISSAC  
Tél: 05 63 04 60 30 Télécopie: 05 63 04 60 39  
e-mail: mfr.moissac@mfr.asso.fr  
site: www.mfrmoissac.fr

CFPPA de Moissac  
Avenue du Sarlac - BP 23  
82201 MOISSAC CEDEX  
mail : lpa.moissac@educagri.fr



# Formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

## FORMATION CONTINUE

### ■ Le métier d'AES

Le rôle de l'Accompagnant Educatif et Social:

- Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.
- Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie des enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.
- Il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté
- Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne.
- Il participe au bien-être physique et psychologique.
- Il contribue à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

### ■ Contenu de la formation

- **DF1 SE POSITIONNER COMME PROFESSIONNEL DANS LE CHAMP DE L'ACTION SOCIALE : (126 heures)**
  - Développement de la personne - Ethique et déontologie, situations de handicap, Situations d'exclusion sociale et conséquences
- **DF2 ACCOMPAGNER LA PERSONNE AU QUOTIDIEN ET DANS LA PROXIMITE : (98 heures)**
  - Observation, écoute et relation, notions de santé, les rythmes du sommeil, la personne et son rapport au corps, les règles d'éco-responsabilité, les techniques et outils de communication verbale et non verbale
- **DF3 COOPERER AVEC L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS CONCERNES : (63 heures)**
  - Travail en équipe et organisation, transmission et communication professionnelle – notions de projets– Techniques éducatives, projets d'animation, méthodologie
- **DF4 PARTICIPER A L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET CITOYENNE DE LA PERSONNE : (70 heures)**
  - socialisation – famille et entourage
- **SPECIALITES**
  - ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE A DOMICILE(147 heures)
  - ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE(147 heures)
  - ACCOMPAGNEMENT DE L'EDUCATION INCLUSIVE ET A LA VIE ORDINAIRE(147 heures)

### ■ La formation en Alternance

- **LA FORMATION A LA MFR**
  - 525 heures sur 18 mois.
  - 16 regroupements de formation à raison de 5 jours par semaine en alternance avec des périodes en milieu professionnel et en stage.
- **LA FORMATION PRATIQUE**
  - Pour les personnes en situation professionnelle en 18 mois :
    - Dans la structure employeur une formation pratique de 840 heures dont 1 stage de 140 heures auprès d'un public différent dans une autre structure.
  - Pour les personnes en stage en 12 mois:
    - 2 stages de 420 heures chacun, dans 2 structures accueillant un public différent.
  - Formation globale : 1365 heures.
- **ORGANISATION MODULAIRE**
  - Accès à toute personne qui souhaite se perfectionner dans un ou plusieurs modules sans avoir à suivre l'intégralité du parcours AMP.
  - Accès par la VAE

### ■ Public et financement

- **Les candidats à la formation peuvent être :**
  - En situation professionnelle
  - En contrat « aidé » (CA, CAE, CIE,...)
  - En recherche d'emploi ou de formation
- **Le financement pour la formation en 18 mois :**
  - Plan de formation de l'employeur
  - Contrat de professionnalisation
  - Congés individuel de formation
  - Financements divers
- **Le coût de la formation :**
  - 5775 Euros pour un parcours complet
  - 11 Euros/heure pour un parcours modulaire

### ■ Conditions d'admission

- Etre âgé d'au moins 18 ans lors des épreuves d'admission
- Participer à une réunion d'information (voir les dates sur notre site ou nous contacter).
- Déposer son dossier auprès du secrétariat de la MFR ou du CFPPA.
- Participer aux épreuves d'admission

**RÉUSSIR**  
autrement